



Réponse de RTOERO aux consultations budgétaires 2021 du Manitoba



Réponse de RTOERO aux consultations budgétaires 2021 du Manitoba

Au nom de RTOERO, nous sommes heureux de présenter ces commentaires afin de vous informer sur le budget provincial 2021 du Manitoba.

Depuis 1968, RTOERO se veut le porte-parole des enseignants, des administrateurs scolaires et des conseils scolaires, du personnel de soutien en éducation ainsi que du personnel enseignant des collèges et des universités à leur retraite. Notre mission est d'améliorer la qualité de vie de nos membres et des aînés en général.

Les enjeux que nous décrivons ici revêtent une importance primordiale pour nos plus de 81 000 membres. Ces enjeux sont importants depuis un certain temps et ils s'imposent encore plus pendant ce qui s'est avéré une période difficile pour les soins de santé en général et pour de nombreux aînés en particulier.

En dressant la liste de nos 15 priorités, nous constatons que nombre d'entre elles sont liées d'une manière ou d'une autre aux priorités de dépenses que le gouvernement du Manitoba a demandées dans un [questionnaire budgétaire en ligne](#). Ceci inclut :

- amélioration du système de soins de santé
- soutien financier aux personnes et aux entreprises touchées par la COVID-19
- investissement dans les infrastructures, telles que les routes, les ponts et les installations de traitement des eaux et des eaux usées
- amélioration des soins dans les établissements de soins de longue durée
- davantage de ressources aux aînés pour qu'ils puissent « vieillir à domicile »
- investissements dans les infrastructures, telles que les ponts et les routes

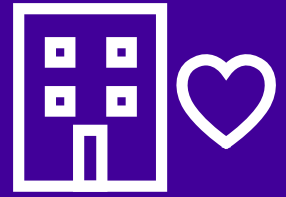


A. Soins de santé gériatriques

À l'heure actuelle, les Canadiens âgés de 65 ans ou plus représentent 17 % de la population. Statistique Canada prévoit que cette proportion grimpera à 20 % - un Canadien sur cinq - d'ici 2024. Lors du dernier recensement, le Manitoba comptait plus de 200 000 personnes dans ce groupe d'âge. Ce nombre s'accroîtra à mesure que les baby-boomers plus jeunes atteindront l'âge de 65 ans.

La COVID-19 sert de toile de fond pour toute discussion sur les soins de santé gériatriques. Cette pandémie s'est avérée un test énorme pour le système de santé canadien dans son ensemble. Malheureusement, le système a déçu malgré les efforts héroïques de nombreux professionnels de la santé dévoués. Une telle situation ne peut pas continuer. Pas plus que des solutions fragmentées, en silos ou disparates ne sont acceptables. Il est temps de revoir en profondeur notre système de soins de santé et de jeter un regard neuf et éclairé sur la manière dont il dessert notre population plus âgée.

1. Soins de longue durée



Lors de la pandémie de COVID-19, le système de soins de santé a laissé tomber l'une des populations les plus vulnérables du Canada : les résidents des foyers de soins de longue durée. Ces résidences étaient sous-équipées, sous-desservies, non préparées, sous-protégées et mal entretenues. Leur personnel était sous-payé et sous-qualifié. Les taux de mortalité liés à la COVID-19 ont été particulièrement élevés dans les établissements privés.

Maintenant, la tragédie des soins de longue durée ne fait que s'accroître au cours de la vague actuelle de la pandémie, si l'on considère le nombre de foyers touchés, les cas actifs parmi les résidents et le personnel, ainsi que les décès.

Le Manitoba a connu plus de 1 400 cas et 175 décès liés à des épidémies dans des foyers de soins personnels et des centres d'aide à la vie autonome. Il y a quelques jours, le gouvernement du Manitoba a annoncé qu'il allait mettre en œuvre les 17 recommandations de l'étude externe du centre de soins de longue durée Maples, où 74 membres du personnel et 157 résidents ont été testés positifs à la COVID-19, avec 56 décès liés à l'épidémie. Comme l'a indiqué le gouvernement, il reste encore du travail à faire pour éviter que ces mêmes problèmes ne se répètent sur d'autres sites.

Dans tout le pays, les conditions qui ont permis de tels résultats ont été présentées aux gouvernements à maintes reprises. La ministre de la Santé et des Soins aux personnes âgées du Manitoba, Heather Stefanson, a déclaré : « Nous savons qu'il y a du travail à faire pour améliorer nos installations afin de répondre aux besoins des résidents des foyers de soins personnels. C'est un problème qui perdure depuis des décennies. »

Si le même nombre de personnes décédées dans des foyers de soins de longue durée avaient été des enfants morts dans les garderies, ces institutions auraient fermé leurs portes. Les réponses du gouvernement auraient probablement été très différentes. L'indifférence ou l'inaction est le reflet d'un âgisme porté à son comble.

En plus d'une enquête publique sur la situation des soins de longue durée pendant la pandémie de COVID-19, nous demandons :

- des mesures immédiates pour améliorer les conditions et les inspections dans les foyers de soins de longue durée
- le financement pour plus de personnel permanent dans les établissements de soins de longue durée
- limiter le personnel à travailler dans un seul établissement de soins
- l'augmentation des salaires, de la sécurité d'emploi et des avantages sociaux du personnel (notamment les congés de maladie)
- le soutien à un plan national pour les foyers de soins de longue durée, avec des normes et des processus nationaux pour une imputabilité efficace
- une transition vers un modèle de foyer de soins de longue durée entièrement à but non lucratif.

2. Régime national d'assurance médicaments universel



La province dispose d'un programme d'assurance médicaments pour les Manitobains admissibles dont le revenu est sérieusement affecté par le coût élevé des médicaments sur ordonnance. C'est utile - mais pas suffisant.

Le Canada a besoin d'un régime national d'assurance médicaments qui assure l'accès aux médicaments et aux traitements essentiels au bien-être et à la santé. Nous sommes le seul pays industrialisé au monde qui possède un régime d'assurance maladie universel, mais sans couverture universelle des médicaments. Nous payons constamment des prix parmi les plus élevés pour les médicaments d'ordonnance. Dix pour cent des citoyens n'ont pas une couverture adéquate pour répondre à leurs besoins. Un ménage sur quatre ne peut se permettre de remplir ses ordonnances.

Les données économiques indiquent que la couverture universelle des soins de santé est rentable : elle centralise les infrastructures, procure au Canada un outil de pression supérieur pour négocier les prix des médicaments et garantit que l'ensemble du pays bénéficie des ententes.

L'assurance médicaments est à l'heure actuelle fragmentée, alors que quelques provinces seulement offrent une certaine couverture. La solution exige une initiative nationale. Nous voulons que le Manitoba appuie un plan national de santé et déploie des efforts pour aider les aînés en difficulté financière - afin qu'ils n'aient pas à choisir entre acheter les produits de première nécessité de la vie quotidienne ou leurs prescriptions médicales.



3. Vieillir à domicile



La plupart des aînés veulent demeurer chez eux le plus longtemps possible. Cependant, la santé, les finances, les transports, la sécurité et d'autres considérations peuvent entraver leurs intentions. Dans de nombreux cas, il est difficile pour les adultes de plus de 65 ans de continuer à vivre à la maison en raison de problèmes de santé lorsque les coûts deviennent prohibitifs pour l'équipement et l'aménagement des installations domiciliaires. Pourtant, les établissements de soins de longue durée - où les gens vont souvent à contrecœur - peuvent avoir un coût beaucoup plus élevé, tant sur le plan financier qu'émotif.

À l'heure actuelle, près de neuf dollars sur dix sont consacrés aux soins de santé en institution. Nous dépensons beaucoup moins pour les soins à domicile et dans la communauté que la moyenne des pays de l'OCDE. Les coûts des soins de santé augmentent sur le continuum allant des soins à domicile aux soins de longue durée et aux soins aigus.

La gestion des soins de santé pour les aînés doit commencer avant que la situation ne devienne urgente. Les programmes de soins à domicile qui ont du succès allègent considérablement le fardeau des soins de longue durée et des soins aigus. Dans les faits, les solutions communautaires sont essentielles pour résoudre la crise des soins de longue durée.

Lorsqu'ils bénéficient d'équipes compétentes en matière de santé physique et mentale et d'un soutien pour le maintien à domicile, un nombre beaucoup plus important d'aînés peuvent continuer à vivre là où ils le désirent, c'est-à-dire dans leur propre résidence et dans leur communauté. C'est la meilleure pratique, pour des raisons à la fois humanitaires et économiques.

La COVID-19 nous a démontré ce qu'il en coûte de ne pas investir dans les soins et les services aux aînés. Nous devons favoriser l'initiative du Manitoba de vieillir à domicile, avec un soutien accru pour aider les aînés à continuer leur maintien à domicile et recevoir les soins de santé dont ils ont besoin pendant ce temps.



4. Vieillir en santé

De nombreux aînés vivent dans des conditions défavorables à leur bien-être. Le vieillissement en santé englobe les modes de vie actifs, l'inclusion sociale, la santé mentale, les collectivités-amies des aînés et la capacité de faire face aux changements. Pourtant, les soins, les services et les politiques pour les aînés ont souvent tendance à être axés plus spécifiquement sur la santé physique.

Nous devons évaluer la situation des aînés en termes de bien-être général et leur fournir des ressources/programmes pour favoriser un vieillissement en bonne santé sous tous ses aspects.



5. Formation en gériatrie



Les adultes plus âgés représentent environ 16 % de notre population, mais près de la moitié des coûts de nos systèmes de santé et de soins sociaux. Une éducation et une formation de base en gériatrie et en gérontologie devraient être essentielles dans tout programme de soins de santé ou programme psychosocial. Pourtant, nous n'investissons pas suffisamment dans la reconnaissance et la compréhension des besoins des aînés. Nous avons besoin de programmes pour l'ensemble des travailleurs du réseau de la santé, afin d'assurer que les personnes qui suivent une formation en soins gériatriques bénéficient du respect et des salaires correspondant à leur éducation.

La formation gériatrique devrait déboucher sur des carrières dignes de postes à plein temps, avec une rémunération, des incitations et des avantages adéquats. La COVID-19 a démontré qu'une formation insuffisante, des équipes disparates et un personnel sous-payé et surchargé de travail peuvent s'avérer une équation fatale. Une formation spécialisée pour les gestionnaires de ces services devrait être obligatoire.

Au cours des deux prochaines décennies, le nombre de Canadiens âgés de 65 ans et plus va doubler. La proportion des plus de 85 ans va quadrupler. La disponibilité des fournisseurs de soins de santé, sociaux et communautaires appropriés favorise un vieillissement en santé. Les gériatres jouent un rôle essentiel pour aider les adultes plus âgés à rester en bonne santé et autonomes le plus longtemps possible.

À l'heure actuelle, le Canada compte à peine 300 gériatres au service de la population plus âgée, soit un pour 15 000 adultes en moyenne. Le Manitoba n'en compte que six. Parmi toutes les provinces, seules la Saskatchewan et Terre-Neuve ont moins de gériatres par habitant. Cette situation est inacceptable, si notre population âgée veut être en mesure de vieillir avec dignité et de recevoir les meilleurs soins de santé.

Nous voulons supprimer le plafond limitant le nombre de diplômés se spécialisant en gériatrie. Nous voulons également voir des programmes et des diplômes spéciaux de cycles supérieurs afin d'aider à créer des carrières en gériatrie pour les travailleurs des services de santé et psychosociaux.



6. Prévention de la maltraitance des aînés

Toute situation qui limite ou contrôle les droits et les libertés d'un aîné constitue une forme de mauvais traitement. Cela inclut notamment la violence physique, mais aussi psychologique/émotionnelle, l'exploitation financière et la négligence.

Des études nord-américaines montrent que de 2 à 10 % des adultes plus âgés seront victimes chaque année d'un certain type d'abus envers les aînés. Au Manitoba, on estime qu'entre 7 500 et 19 000 aînés sont victimes d'une ou plusieurs formes de mauvais traitements ou de négligence. Ce chiffre pourrait s'accroître de manière significative étant donné l'augmentation rapide de la population des 65 ans et plus. Il s'agit d'un problème répandu, mais dont on parle peu.

La province a fait des efforts, avec des ressources telles que Prevent Elder Abuse Manitoba et la ligne téléphonique pour personnes âgées victimes de mauvais traitements. Et pourtant, la sensibilisation au problème et les ressources disponibles pour aider restent insuffisantes. Même les victimes désireuses d'obtenir de l'aide ne savent souvent pas où s'adresser. Beaucoup d'agresseurs ne se rendent même pas compte de leur comportement abusif. Nous devons investir dans des ressources qui détectent les personnes plus âgées à risque, sont au service des victimes, et mettent à l'avant-plan la maltraitance des aînés.



B. Stratégie pour les aînés

Les aînés sont la cohorte de la population canadienne ayant la croissance la plus rapide. Des lacunes dans nos politiques sociales et de santé créent des obstacles à l'indépendance des aînés et à leur rôle essentiel dans les communautés et les économies saines et dynamiques.

La COVID-19 a illustré la pire forme de négligence que peut infliger l'âgisme. Personne ne peut s'opposer au changement du statu quo. Les infrastructures de soins de santé et financières qui, en théorie, soutiennent les Canadiens lorsqu'ils vieillissent (y compris les services psychosociaux) doivent être repensées et réorganisées. Cela ne peut pas se faire du jour au lendemain, mais nous pouvons immédiatement mettre en place des plans pour apporter réellement de la dignité et de la qualité à l'existence des personnes plus âgées.

7. Soins de santé



La COVID-19 a démontré que nous avons besoin de normes nationales assurant les soins de santé pour les personnes plus âgées. Ces normes doivent régir les préoccupations liées au vieillissement dans l'ensemble du réseau de la santé. Le maintien du bien-être implique que des équipes d'experts collaborent pour trouver des solutions aux maladies physiques, aux handicaps, à l'isolement social, à la solitude et à la maltraitance des aînés.

Le gouvernement provincial doit appuyer de façon globale les normes de santé pour les aînés. De telles normes guideront les pratiques de soins de santé pour les aînés - en tenant compte de l'esprit, du corps et de l'âme - et établiront de robustes modèles de responsabilité.





8. Sécurité financière

Douze pour cent des familles d'aînés et 28,5 % des aînés célibataires sont dans les catégories à faibles revenus. Des hausses du Régime de pensions du Canada, de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti constituent un pas dans la bonne direction. Mais c'est insuffisant.

Les régimes de retraite à prestations déterminées ont démontré qu'ils permettent d'assurer la sécurité financière à la retraite. Ainsi, les Canadiens plus âgés peuvent continuer à contribuer de manière significative à nos économies et à réinjecter de l'argent dans nos communautés locales. Que fait le gouvernement pour renforcer les prestations déterminées, protéger les prestations accumulées ainsi que les employés et les retraités pris au piège dans l'insolvabilité des entreprises?

9. Droits aux revenus et aux soins de santé

La population plus âgée du Canada a besoin que ses droits fondamentaux soient garantis au chapitre des revenus et des soins de santé. Le Manitoba peut collaborer avec le gouvernement fédéral et les autres provinces et territoires pour mettre en vigueur des normes nationales qui garantissent ces droits. La province doit également prendre des mesures pour améliorer l'infrastructure en place qui s'est avérée un échec pour notre population plus âgée l'an dernier.

10. Convention des Nations Unies sur les droits des personnes âgées



RTOERO soutient l'International Longevity Centre (ILC) Canada dans sa demande au gouvernement canadien de prendre des mesures immédiates et décisives pour jouer un rôle de premier plan et soutenir une telle convention des Nations Unies. Nous pensons que le moment est venu de prendre des mesures internationales décisives en faveur d'une approche des besoins des aînés fondée sur leurs droits. Le contexte actuel a fourni un rappel douloureux aux Canadiens de la négligence des soins de longue durée qui perdure depuis des décennies.

La société se concentre, à juste titre, sur le démantèlement des structures sociales qui renforcent le racisme, la discrimination et l'oppression. L'âgisme est également un préjugé mortel et systémique. RTOERO soutient qu'un cadre juridique international visant à protéger les droits des aînés est un élément essentiel du difficile travail de démantèlement de l'âgisme systémique et de garantie d'une société plus juste et plus équitable pour tous les Manitobains et les autres Canadiens, à mesure que nous vieillissons.

Nous demandons au gouvernement provincial d'appuyer cette convention des Nations unies et de faire pression pour la faire progresser, afin de nous rendre imputables de la façon dont nous traitons nos citoyens âgés.



11. Isolement social

Des contacts significatifs avec les autres nous permettent de rester engagés et actifs. À l’opposé, l’isolement social peut déclencher une détresse mentale, émotionnelle et cognitive et aggraver les problèmes de santé chroniques (hypertension artérielle, maladies cardiaques ou respiratoires, diabète, etc.) L’isolement peut également conduire à diverses formes de maltraitance des aînés qui deviennent la proie d’abuseurs financiers ou autres.

La COVID-19 nous a tous isolés d’une manière ou d’une autre. Pour beaucoup d’aînés, la situation actuelle n’est que le reflet d’une réalité permanente. Le risque d’isolement social peut devenir plus grand lorsque les gens prennent leur retraite, perdent un conjoint, subissent une baisse de mobilité ou un déclin cognitif. Plus de 30 % des aînés sont à risque d’isolement social.

Le gouvernement devrait promouvoir d’autres façons de favoriser les contacts des aînés avec leurs familles, amis, voisins, collègues et communautés. La réduction de l’isolement social aura un impact significatif sur la santé émotionnelle, mentale et physique de nos aînés.



C. Gérance de l'environnement

Un avenir durable dépend de l'utilisation responsable des ressources, de la conservation et de la protection de l'air, de la terre et de l'eau. Les particuliers, les entreprises, les groupes industriels et les gouvernements ont tous un rôle à jouer dans la gérance de l'environnement. Nous devons maintenir la viabilité de nos écosystèmes pour nous-mêmes, nos enfants et nos petits-enfants.

12. Plastiques à usage unique



Le gouvernement fédéral interdira de nombreux plastiques à usage unique à compter de 2021. Il reste à confirmer lesquels seront interdits, ainsi que la période de mise en place. L'interdiction ne traite pas de la question de l'utilisation de matières plastiques non essentielles. Nous devons connaître l'approche du gouvernement pour la gestion de l'ensemble du cycle de vie des plastiques.

13. Normes de recyclage communes

Avec tous les efforts de recyclage déployés par les municipalités et les entreprises, il y a beaucoup de place pour l'amélioration. Par exemple, Deloitte signale que seulement 9 % des déchets de plastique générés annuellement au Canada sont recyclés. L'un des obstacles à un progrès plus important est l'absence d'une approche harmonisée entre les juridictions.

Les politiques ou incitatifs gouvernementaux peuvent nous aider à passer d'une économie linéaire (consommation continue de ressources) à une économie circulaire (réutilisation des ressources). D'autres étapes peuvent nous aider à augmenter le taux de recyclage et réduire les taux de contamination (c.-à-d. les matières non recyclables dans le système de recyclage).



14. Transport respectueux de l'environnement

Les transports représentent environ le quart des émissions de carbone du Canada. À mesure que notre population et notre économie se développent, le nombre de véhicules sur nos routes augmente.

Le gouvernement du Manitoba a lancé l'an dernier le Fonds pour la conservation et le climat. En annonçant certains projets en janvier dernier, la ministre de la Conservation et du Climat, Sarah Guillemard, a rappelé que le Manitoba continue à travailler pour devenir la province canadienne la plus propre, la plus verte et la plus résistante au climat.

Des politiques gouvernementales progressistes peuvent favoriser des transports plus durables, par exemple des véhicules électriques, des transports publics plus propres, des normes de carburant propres, le recours aux vélos, etc.

15. Approvisionnement en eau potable

Nos ressources en eau douce sont un trésor national. Malgré cela, la pollution et l'abus les menacent. Pendant ce temps, alors que les centres urbains bénéficient d'un accès à l'eau potable, plusieurs Premières Nations du Manitoba - la Tataskweyak Cree Nation, la Shamattawa First Nation et la Wuskwi Sipiik First Nation - font l'objet d'avis concernant l'eau potable.

La législation et l'évolution des pratiques commerciales ont toutes deux un rôle à jouer dans la protection de nos sources d'eau douce. Au-delà d'en appeler au gouvernement fédéral pour qu'il assume ses responsabilités, le Manitoba peut également jouer un rôle en soutenant la modernisation des réseaux d'eau et en atténuant la crise de l'eau potable dans les communautés des Premières Nations de la province.

Qui nous sommes

RTOERO est un organisme bilingue et reconnu, visant à permettre à ses membres de mener une vie saine et active à la retraite. Avec plus de 81 000 membres répartis dans des districts à travers le pays, nous sommes le principal fournisseur national de régimes d'assurance santé collective à but non lucratif pour les retraités du secteur de l'éducation. Nous accueillons les membres qui travaillent ou qui sont retraités des secteurs de la petite enfance, des écoles et des conseils scolaires, du postsecondaire et de l'éducation dans son ensemble.

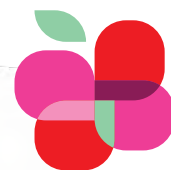
Nous croyons au pouvoir de notre communauté à assurer un avenir meilleur.

Renseignements :

- Visitez notre site Web – rtoero.ca/fr
- téléphonez au 1-800-361-9888
- courriel media@rtoero.ca

Joignez-vous à nous sur les médias sociaux :

-  facebook.com/rto.ero
-  [@rto_ero](https://twitter.com/rto_ero)
-  linkedin.com/company/rto-ero
-  bit.ly/rto_youtube



**RTO
ERO**